

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 1^{er} avril 2019 N°1134

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attractivité de la place de Paris : Lancement réussi du premier véhicule financier de réassurance de droit français

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, se félicite du lancement réussi par CCR Re de **157 Re**, premier véhicule financier de réassurance en droit français. **157 Re** est un fonds de commun de titrisation (FCT) visant à porter une partie des risques de couverture dommages souscrits par CCR Re, filiale de la caisse centrale de réassurance (CCR, détenue par l'Etat).

Il s'agit d'une étape importante dans le développement de la réassurance alternative, activité qui permet aux assureurs et réassureurs de transférer aux marchés financiers certains risques (catastrophes naturelles ou industrielles par exemple). La duplication de fonds de ce type représenterait ainsi à la fois de nouvelles opportunités d'investissement en France, selon des règles déjà précisées par l'administration fiscale, et une voie de croissance maîtrisée pour les entreprises d'assurance et de réassurance.

Agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), ce fonds témoigne une fois de plus de la capacité d'innovation des institutions financières françaises.

Bruno Le Maire a déclaré : « Le développement maîtrisé des instruments de réassurance alternative en France peut représenter de nouvelles opportunités pour les investisseurs comme pour les professionnels de l'assurance et de la réassurance. Ce lancement réussi le prouve, et démontre une fois encore l'attractivité de la place financière de Paris ».

Contact presse :